

# Nos retraites, on y tient !

## Amplifions le mouvement

Les 5 et 10 décembre, la participation massive à la mobilisation démontre l'opposition d'une grande majorité de salarié.e.s à la réforme des retraites voulue par le gouvernement.

### L'allocution du Premier Ministre confirme et aggrave les propositions contenues dans le rapport Delevoye

Un constat s'impose : le gouvernement reste sourd aux exigences exprimées par des millions de salariés. C'est le choix du sacrifice de la jeunesse de notre pays qui est assumé par le gouvernement. Non content de tenter l'opposition des salariés interentreprises, il joue maintenant l'opposition intergénérationnel. Il y aurait la génération née après 75 qui ne pourrait pas espérer avoir une retraite décente sans avoir recours à la capitalisation et, les autres.

### Pour les régimes spéciaux, la phase 2 est enclenchée

Le gouvernement maintient le cap sur la suppression des 42 régimes spéciaux. Il renvoie maintenant les discussions dans les négociations de branches. Nos employeurs sont déjà prêts pour engager des concertations sur l'application de cette réforme dans notre régime.

### D'autres solutions existent

La CGT ne conteste pas la **nécessité d'améliorer le financement de notre système** pour faire face à l'évolution démographique des 30 prochaines années mais, elle juge indispensable de le faire **sur la base de propositions de progrès social** :

- **Le rétablissement à 60 ans de l'âge d'ouverture du droit à retraite**, avec une pension d'au minimum 75 % du salaire net de fin de carrière, pour toute carrière complète.
- **La validation des années d'études supérieures et la prise en compte des périodes d'inactivité** subies pour le calcul de la retraite.
- **L'évolution des ressources affectées au financement des retraites** :
  - ◆ En augmentant modérément les cotisations retraites de 0,16 % de la part salariale et de 0,24 % de la part patronale cela suffirait à dégager le financement nécessaire pour rétablir la retraite à 60 ans. Pour un salarié gagnant 2500 euros brut par mois, cela représente 10 euros de cotisation mensuelle supplémentaire dont 6 euros payés par l'employeur...
  - ◆ En réalisant l'égalité salariale femmes/hommes.
  - ◆ En supprimant les aides à l'emploi et les exonérations de cotisations inefficaces contre le chômage et en mettant à contribution les revenus financiers des entreprises qui, au contraire des revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés.

### Amplifier la mobilisation

Après ces premières journées de mobilisation réussies, et 68% des français soutenant le mouvement de grève, le gouvernement, fidèle à ses habitudes, tente le pourrissement, la diabolisation des salariés grévistes, et l'opposition entre les salariés. Il nous faut amplifier et élargir la mobilisation à l'ensemble des salariés en inscrivant le mouvement dans la durée pour gagner le bras de fer engagé contre cette réforme.

L'intervention de tous les salariés est nécessaire pour peser.  
L'UFICT vous invite à vous inscrire dans les mobilisations à venir  
en décidant d'initiatives qui vous correspondent avec vos syndicats locaux

